



Le piégeage à l'aide de cages piège à l'énorme avantage de capturer les animaux vivants sans les mutiler. On peut donc relâcher facilement des animaux gibiers ou protégés qui se prendraient accidentellement.

Au niveau de la réglementation, pour utiliser chatières, boîtes tombantes, belettières, cages à terrier, cages à pies ou à corneilles et parcs à corvidés, le piégeur n'a pas besoin d'être agréé par le Préfet. Ces cages peuvent toutes être tendues en tous lieux et en tous temps. Le propriétaire, possesseur ou fermier devra cependant déclarer en mairie les opérations de piégeage en indiquant la nature, le nombre de pièges utilisés, l'époque de piégeage, les lieux de pose et les motifs de destruction. Enfin, le compte-rendu de piégeage n'est pas obligatoire pour les piégeurs non-agrégés.

Les chatières

Il en existe de toutes les tailles, avec une ou deux entrées, avec ou sans compartiment à appelant vivant et avec différents modes de déclenchement, palette, tapette à souris ou enlèvement d'appât. Elles sont en général utilisées sur un sentier de piégeage qui aura été créé artificiellement par le piégeur. On place la chatière en prenant soin de mettre le fond de la boîte au même niveau que le sol et la mettre d'aplomb.

Il faut construire de chaque côté de la cage des goulets de branchage de 2 mètres de long et 40 à 50 centimètres de hauteur. Ils ont une grande importance car ils permettent de guider l'animal dans la chatière. On peut aussi les encastrer dans une volière ou un parc à corvidés ou les placer le long du grillage. Sur un ruisseau, on peut créer un pont où l'on disposera la cage (sa largeur sera légèrement supérieure celle du pont).

Le choix de la boîte se fera en fonction de l'animal recherché. Dans tous les cas, la porte ne doit pas tomber sur le dos de l'animal.

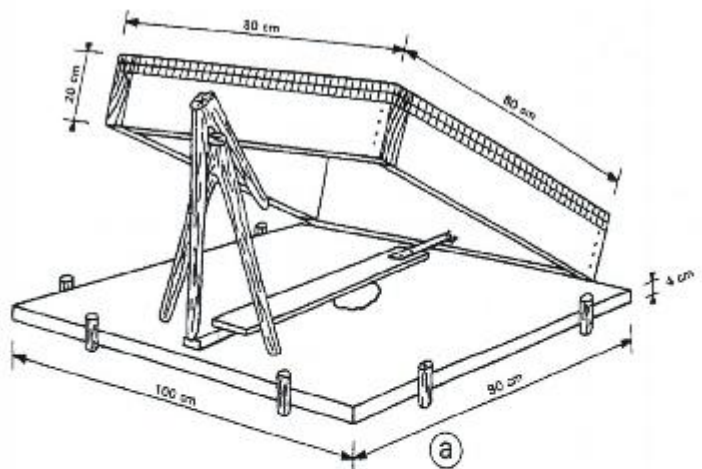
Si vous fabriquez vos cages, évitez les bois trop tendres et un grillage trop faible. Pour les cages en bois, il faudra prévoir du jeu au niveau des portes.



Pour être efficaces, ces cages seront mises en place pour plusieurs mois et devront être bien intégrées dans le milieu.

La boîte tombante

C'est un piège très prenant pour les mustélidés et même pour le renard. C'est une cage constituée de 4 planches de chênes de 5 cm d'épaisseur, 80 à 100 cm de longueur et 20 à 25 cm de hauteur. Elle est recouverte d'un grillage à mailles soudées de 12 x 25 mm.



Ce piège est placé sur une plaque en béton de un mètre carré autour de laquelle le piégeur aura pris soin de mettre des petits piquets qui dépasseront de 5 cm afin qu'un animal pris ne puisse se libérer en poussant le piège hors de la dalle.

*Les pièges doivent être relevés
tous les matins.*

La détente est faite d'une palette en bois au bout de laquelle se trouve un fer plat dont l'extrémité est pliée à l'angle droit sur un centimètre. La palette est fixée à la mue par un piton. Deux fourches de noisetier maintiennent la cage tendue et lorsque l'animal prend appui sur la palette, il provoque la chute de la mue.

La cage à terrier

Cette cage est destinée à capturer les renardeaux lorsqu'ils sortent pour jouer à l'extérieur du terrier. Elle est placée en gueule de terrier en fin d'après-midi lorsque la renarde est sortie chasser. Il faut bien l'amarrer et prendre soin de boucher les éventuelles sorties.

Les cages à corvidés

Ces cages ne seront efficaces que si elles sont utilisées avec des appelants vivants et uniquement de l'espèce recherchée. L'utilisation de ces cages reste le meilleur moyen pour réguler les corvidés qui sont de grands destructeurs de nids et de jeunes oiseaux ou lagomorphes.

*Le transport d'appelants
nécessite une autorisation de
la D.D.A.F.*

La cage à pies ou à corneilles

Leur efficacité est redoutable au printemps lors de l'installation des nids car les pies ou les corneilles sont territoriales. Il faut donc toujours utiliser un appelant issu d'un autre territoire. L'avantage de ces cages c'est qu'elles sont facilement transportables et peuvent être installées sur tout le territoire et notamment à proximité du village où l'on observe souvent un plus grand nombre de pies.

L'appelant est installé dans le compartiment central avec de l'eau et de la nourriture. Il faut en prendre soin car il est très fragile. Il faut enlever les oiseaux pris la nuit tombée car si leurs congénères vous aperçoivent, vous ne prendrez plus aucun oiseau. Il faudra donc déplacer la cage pour qu'elle soit à nouveau opérationnelle.



Les parcs à corvidés

Les parcs à corvidés sont très efficaces pour réguler les corneilles et surtout les colonies de corbeaux freux.

C'est une grande cage de 4 m x 3 m x 3 m qui est faite en bois ou en fer de préférence. Ce parc peut être construit en panneaux démontables ou sur un essieu ou avec une fixation «trois points» pour la transporter derrière un tracteur.

Ces parcs sont installés dans des endroits calmes et particulièrement fréquentés par les corvidés, notamment les corbeautières (ensemble d'arbres où ils confectionnent leur nid), silo d'ensilage, dortoirs.

Si vous utilisez des corbeaux freux comme appelants, vous pourrez prendre aussi bien des corneilles que des freux. Par contre, si vous ne conservez que des corneilles, vous ne prendrez que des corneilles.

Pour la nourriture, vous pouvez utiliser des noix, toutes sortes de fruits, des céréales, du maïs, du pain et de la viande uniquement en hiver. Mettre de l'eau propre à volonté.

Lorsque des oiseaux sont pris, attrapez-les la nuit en prenant soin de se protéger les yeux et les mains. Evitez de les tuer dans la cage et ne laissez pas de plumes à l'intérieur.

Il faudra par contre visiter la cage tous les matins et tous les soirs, car il n'est pas rare de capturer des rapaces.

*Conserver 6 à 8 appelants
dans la cage*